



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 21 février 2014
N°908

Plan France Très Haut Débit : Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN saluent l'engagement des opérateurs en faveur de l'équipement du parc social

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, saluent la signature aujourd'hui de l'accord entre l'Office public d'aménagement et de construction de Saône-et-Loire (OPAC 71) et Orange, en présence de Rémi CHAINTRON, président du Conseil général de Saône-et-Loire, pour le déploiement du très haut débit en fibre optique dans les logements de l'OPAC 71.

Les locataires de ces 16 400 logements sociaux, à commencer par ceux de Chalon-sur-Saône, pourront ainsi bénéficier des usages associés à la fibre optique. Cette collaboration entre un bailleur social et un opérateur de communications électroniques est la première mise en œuvre du cadre national élaborée pour le Gouvernement par la Mission Très Haut Débit, en concertation avec les acteurs concernés, pour favoriser le développement de la fibre optique dans les immeubles collectifs et le parc social, et apporter ainsi rapidement le très haut débit au plus grand nombre.

Au travers du plan France Très Haut Débit, le Gouvernement entend faire du très haut débit un vecteur de compétitivité pour nos entreprises, de solidarité entre nos territoires mais également un vecteur d'inclusion pour nos concitoyens. Lors de la remise du rapport du Conseil national du numérique sur l'inclusion "*Citoyens d'une société numérique. Accès, Littérature, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion*", Fleur PELLERIN avait exprimé sa volonté de "*faire en sorte que la révolution numérique ne laisse personne sur le bord du chemin*", et faire du numérique un vecteur de la "*réduction des inégalités sociales et territoriales*" au service de tous les Français.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG - Marianne ZALC-MULLER – Sibeth NDIAYE – 01 53 18 45 13
Cabinet de Fleur PELLERIN – Emilie GARGATTE – 01 53 18 41 00